

01 juil 2013 -12:13

La Belgique participe à la lutte contre les médicaments de contrefaçon et les médicaments illégaux.

L'Administration générale des Douanes et Accises et l'agence fédérale des médicaments et des produits de santé (afmps) communiquent que la Belgique a participé, du 18 au 27 juin 2013, à une opération internationale visant la vente en ligne de médicaments contrefaits et de médicaments illégaux.

L'opération, appelée Pangea VI, a pu compter sur la participation de cent pays.

L'un des objectifs est de conscientiser le public concernant des possibles risques en matière de santé lors de l'achat de médicaments sur internet.

Les Services des Douanes de Zaventem et Bierset constatent :

- 19.616 envois contrôlés
- parmi lesquels 321 envois de médicaments ont été trouvés
- et 827 envois où d'autres types de constatations ont été effectuées, pour la plus part de la contrefaçon (514 constatations) mais également des infractions à la sécurité alimentaire, à d'autres consignes de sécurité, à la réglementation CITES... et des infractions fiscales.

La collaboration entre les Douanes, la Police, l'afmps et les services postaux offre donc une image précise en matière de commerce illégal sur internet et de trafic international de substances et de médicaments.

Au niveau mondial, Pangea VI a permis de saisir 9,5 millions d'unités sous forme de comprimés, capsules ou ampoules. La valeur est estimée à 41 millions de dollars. Plus de 9.000 sites web ont été contrôlés et ont été fermés (nom de domaine ou système de paiement fermé).

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be